



PÔLE RESSOURCES
Direction des Ressources Humaines

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Jean-Luc SCHILDKNECHT
1er Vice-Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**
Séance du 27 janvier 2025

81 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)

M. Antoine HOMÉ est désigné secrétaire de séance.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS (4.1.1/2616C)

L'article L.313-1 du code général de la fonction publique, précise que « Les emplois de chaque collectivité [...] sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Lorsqu'il s'agit d'un emploi mentionné à l'article L.412-5, elle précise en outre la nature de celui-ci et la durée des fonctions. Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel territorial. Dans ce dernier cas, elle indique le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent. [...] »

Les besoins de la collectivité nécessitent l'ouverture, la fermeture ou la transformation d'emplois permanents et la révision de l'état des emplois comme suit :

- **Création de postes**

A compter du 01/01/2025, les emplois suivants sont créés suite à une modification de l'organisation des services concernés :

Catégorie	Tous les grades du cadre d'emplois de :	Description du poste	Temps complet (TC) ou non complet (TNC) avec précision du pourcentage
C	Adjoint technique	Cuisinier	TC
A	Attaché	Responsable administratif, financier et RH	TC
A	Attaché	Chef de projet transfrontalier et relations internationales	TC
B	Rédacteur	Gestionnaire comptable	TC
A	Ingénieur	Ingénieur Etudes stratégiques	TC
A	Ingénieur	Responsable grands investissements et maîtrise d'ouvrage	TC
C	Adjoint technique	Maîtresse de maison	TNC 50,15%
C	Adjoint technique	Maîtresse de maison	TNC 50,15%
C	Adjoint technique	Maîtresse de maison	TNC 50,15%
C	Adjoint technique	Maîtresse de maison	TNC 50,15%
C	Adjoint technique	Agent de maintenance abris-bacs bio-déchets	TC
C	Adjoint technique	Agent d'entretien bornes bio-déchets	TC
C	Adjoint technique	Agent d'entretien bornes bio-déchets	TC
C	Adjoint technique	Agent d'entretien bornes bio-déchets	TC
C	Adjoint technique	Conducteur Poids lourd/ laveuse de bacs	TC
C	Adjoint technique	Conducteur Poids lourd/ Ramasseur bio-déchets	TC
C	Adjoint technique	Conducteur Poids lourd/ Ramasseur bio-déchets	TC
A	Ingénieur	Chargé de mission filière Décarbonation & Innovation	TC
A	Ingénieur	Chargé de mission filière Numérique et entrepreneuriat	TC
A	Technicien	Technicien informatique	TC
A	Attaché	Expert Commande Publique Achats	TC
C	Adjoint technique	Cuisinier Maison du Territoire	TC
B	ETAPS	Maître-Nageur Sauveteur au centre de natation de haut niveau	TC
B	Rédacteur	Responsable de la mobilisation du territoire et du lien avec les communes	TC
A	Attaché	Responsable des grands projets transversaux	TC
A	Attaché	Responsable de l'optimisation sportive	TC
C	Adjoint administratif	Comptable exécution budgétaire	TC
A	Ingénieur	Chargé de projets refonte UVE	TC

Il est précisé que ces postes pourront être pourvus le cas échéant par des agents contractuels de droit public, si les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté (art. L.332-8-2° CGFP). Dans ce cas, le niveau de recrutement est fixé par référence au statut particulier du cadre d'emploi auquel appartient le grade de recrutement.

- **Suppression de postes**

A compter du 01/01/2025, les postes détaillés ci-dessous sont supprimés suite à une modification de l'organisation des services concernés :

Poste	Catégorie	Grade	Description du poste	Temps complet (TC) ou non complet (TNC) avec précision du pourcentage
4189	C	Adjoint administratif	Assistant comptable	TC
2153	C	Adjoint administratif	Assistant comptable	TC
4155	C	Adjoint administratif	Assistant comptable	TC
2139	B	Technicien	Chef de projet	TC
2140	B	Technicien	Chef de projet	TC
2141	B	Technicien	Chef de projet	TC
2144	B	Technicien	Chef de projet	TC
2222	B	Technicien	Dessinateur projeteur	TC
3977	B	Technicien	Chef de projet Infographie paysagère	TC
3880	A	Attaché	Chargé d'études	TC
2805	B	Rédacteur	Chargé de gestion locative du domaine privé	TC
2908	A	Attaché	Responsable de l'unité action foncière	TC
1681	A	Attaché	Chargé de transactions immobilières	TC
1685	C	Adjoint administratif	Gestionnaire comptable	TC
1687	C	Agent de maîtrise	Concierge	TC
1688	C	Adjoint technique	Gestionnaire technique	TC
3696	C	Adjoint technique	Gestionnaire technique	TC
1680	A	Attaché	Responsable de service	TC
1920	C	Agent de maîtrise	Responsable gestion bacs et sacs	TC
4070	A	Attaché	Business developer	TC
2621	C	Adjoint technique	Agent d'entretien	TC
2622	C	Adjoint technique	Agent d'entretien	TC

- **Transformation de postes**

A compter du 01/01/2025, les postes détaillés ci-dessous sont supprimés et les postes correspondants sont créés à la même date afin de correspondre à la situation statutaire des agents les occupant à cette date.

Postes supprimés				Postes créés			
Poste	Catégorie	Grade	Quotité de travail (en %)	Catégorie	Tous les grades du cadre d'emplois de :	Description du poste	Quotité de travail (en %)
3111	A	Attaché	100	A	Ingénieur	Chargé de développement économique	100
3672	C	Adjoint administratif	50	B	Assistant de conservation du patrimoine	Assistant à la conservation des musées de m2A - Grange à Bécanes	100
2155	A	Attaché	100	B	Technicien	Juriste commande publique et affaires juridiques	100
1686	B	Rédacteur	100	A	Attaché	Chargé de gestion administrative et financière	100

Le Comité Social Territorial a été saisi de l'ensemble des modifications proposées.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve les modifications ci-dessus, apportées au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Approuve la mise à jour au 01/01/2025 du tableau des effectifs.
- Décide de pourvoir le cas échéant les emplois permanents mis à jour par le recrutement d'agents contractuels de droit public si les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté (art. L.332-8-2° CGFP),
- Fixe, le cas échéant, le niveau de rémunération des agents contractuels en référence à la grille indiciaire du grade de recrutement,
- Fixe, le cas échéant, le niveau de recrutement par référence au statut particulier du cadre d'emploi auquel appartient le grade de recrutement,
- Indique que les crédits correspondants seront proposés au Budget Primitif 2025 de Mulhouse Alsace Agglomération,
- Autorise l'autorité territoriale à signer tout acte afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Antoine HOMÉ

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président



Jean-Luc SCHILDKNECHT